

# Les services publics de l'Afrique francophone et la persistance des pratiques corruptibles : cas de la mairie de la commune d'abobo (Côte d'Ivoire)

---

**Bi Zou Ambroise ZAMBLE**  
Enseignant-chercheur  
Université Félix Houphouët-Boigny  
[bizouambroisezamble@gmail.com](mailto:bizouambroisezamble@gmail.com)

---

*RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 3, No 3 (2023)*

## **Résumé**

Après les indépendances de la Côte d'Ivoire jusqu'à ce jour, le service public s'illustre encore par la corruption, la recherche de profits au détriment de l'accès équitable à des prestations selon les conditions régies par la puissance publique. Cette corruption se traduit par une extrême complexité de pratiques et d'habitudes qui ne laissent personne indifférent. Cet article essaie d'appréhender les déterminants sociaux à l'origine du phénomène à partir d'une approche qualitative. Les informations ont été recueillies dans la documentation administrative à l'aide d'une grille de lecture d'une part et d'autre part, auprès des agents et usagers de la mairie de la commune d'Abobo à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif. Comme résultats, on retient trois grands facteurs à l'origine du phénomène. Il s'agit, premièrement des rôles émaillés de toutes sortes de corruptions des agents coloniaux (commandants de cercle et auxiliaires) dans l'administration publique en période coloniale. Deuxièmement, le maintien du service public calqué sur le modèle colonial après les indépendances et enfin les tentatives de solution et l'échec dans la rupture. Ces facteurs expliquent pourquoi une culture de corruption organisée en marge des conditions régies par la puissance publique en Côte d'Ivoire.

**Mots clés** : Côte d'Ivoire, service public, gestion, corruptions, recherche de profits, origines

## **PUBLIC SERVICES IN FRENCH-SPEAKING AFRICA AND THE PERSISTENCE OF CORRUPTIBLE PRACTICES: CASE OF THE TOWN HALL OF ABOBO COMMUNE IN CÔTE D'IVOIRE**

### **ABSTRACT**

After the independence of Côte d'Ivoire to this day, the public service is still distinguished by corruption, the search for profits to the detriment of fair access to services according to the conditions governed by the public authorities. This corruption results in an extreme complexity of practices and habits that leave no one indifferent. This article attempts to understand the social determinants at the origins of the phenomenon using a qualitative approach. The information was collected from the administrative documentation using a reading grid on the one hand and on the other hand, from agents and users of the town hall of the commune of Abobo using a semi-structured interview guide. As results, we retain three main factors at the origin of the phenomenon. These are, firstly, the roles peppered with all kinds of corruption of colonial agents (circle commanders and auxiliaries) in public administration during the colonial period. Secondly, the maintenance of the public service modeled on the colonial model after independence and finally the attempts at a solution and the failure in the rupture. These factors explain why a culture of corruption is organized on the margins of the conditions governed by public power in Côte d'Ivoire.

**Keywords** : Côte d'Ivoire, public service, management, corruption, search for profits, origins

## INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, les pratiques au sein du service public ont suscité l'attention, non seulement, des héritiers politiques Africains mais aussi des spécialistes et bailleurs de fonds des pays de l'Afrique francophone. En Côte d'Ivoire, cette réflexion ouvrait le débat sur les problèmes que rencontre l'administration du service public dans le contexte de développement tant souhaité. En période postcoloniale, c'est à des transferts institutionnels au motif d'une meilleure fourniture de bien public qu'il a été donné de constater. De l'indépendance du pays jusqu'en 1980, il a été question d'un service public de revendication de la souveraineté des Etats (S. M. Mouandjo, 2010). De 1980 à 1993, le service public a traversé une série de crise du fait de la libéralisation des économies, la libre circulation des marchandises et capitaux. Longtemps perçu comme un levier de consolidation des Etats postcoloniaux, le service public s'illustre en Côte d'Ivoire par une extrême complexité de procédures et pratiques qui n'apportent que peu de changements dans l'amélioration des liens entre administrateurs et administrés (D. Darbon, 2008).

Bien qu'il y ait eu des réformes dans le sens d'une rationalisation des pratiques administratives, la situation n'est toujours pas à la hauteur des espérances, pas plus en termes de qualité, d'équité et même d'accessibilité de façon égale pour les populations (P. Bauby, 2008). Cette situation amène certains auteurs dont D. Darbon (2008) a assimilé les sociétés africaines francophones à des « sociétés projetées » à gouvernance problématique (Olowu et Sako, 2002, cité par R. Cameron (2010)). Dans cette même perspective, J. Jreisat (2010) a indiqué pour sa part que la gouvernance des Etats de l'Afrique francophone est caractérisée par un paradigme autoritaire/patrimonial prédominant où il existe des violations des droits de l'homme, un clientélisme systématique, la corruption et le mauvais usage des ressources de l'État, la détérioration du domaine public, etc. Quant à D. Darbon (2008), il précise qu'à la variété des situations précoloniales, s'est greffé, en période coloniale, un système politique, juridique et administratif ne capitalisant que très peu les pratiques locales et les institutions de régulation. L'objectif de cet article est d'analyser les déterminants sociaux à l'origine de la corruption et la recherche de profit dans l'administration publique en Côte d'Ivoire. Cette recherche s'intéresse au cas de la mairie d'Bobo, une des plus grandes communes en superficie et en population du District d'Abidjan.

L'interactionnisme sociohistorique a été la référence théorique pour comprendre le problème. En effet, ce modèle d'explication considère que la cognition humaine se trouve dans les interactions sociales : interactions entre les personnes (par l'entremise du langage entre autres), mais aussi interactions entre les personnes et les outils, ainsi qu'avec l'environnement (Brassac, 2001, 2003). Ces interactions créent, dans un contexte donné, ce que J. Bruner (1997), (cité par A. Firode, 2016) a appelé la culture, qui, en retour, donne forme à l'esprit et à la pratique. Les savoirs construits, du fait

de ces interactions, sont intimement liés au contexte dans lequel ils ont été élaborés (J. Basque, 2004; J. G. Greeno, Moore, & J. L. Smith, 1993, cité par M.-H. Forget, 2013).

Par analogie les logiques marchandes de recherche de profit dans le service public s'apparentent à un construit culturel qui prend ses racines pendant l'institutionnalisation de l'administration du service public en Côte d'Ivoire.

L'analyse s'est articulée sur trois parties essentiels. La première partie met en relief les rôles des agents coloniaux (commandants de cercle et auxiliaires) dans l'administration publique en période coloniale. La deuxième partie traite du maintien de l'administration coloniale après les indépendances. La troisième partie, enfin, statue sur les tentatives de solutions et les échecs dans la rupture.

## **1.APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

L'approche est essentiellement qualitative. Les informations ont été recueillies sur un échantillon non probabiliste d'écrits sur le service public et sa gestion en Afrique francophone et particulièrement en Côte d'Ivoire. Les écrits consultés sont ceux de la période coloniale, pendant les indépendances et après les indépendances. Les différentes rubriques de la grille de lecture portaient sur l'identification des acteurs clés dans cette gestion et les rapports établis entre administrés et agents administratifs. Les problèmes découlant de cette gestion et les tentatives de solution ont aussi été cernés.

Outre les informations tirées de la documentation administrative, nous avons eu des entretiens semi-directifs avec quelques agents de la mairie d'Abobo. On s'est également entretenu avec certains usagers. Parmi ces usagers, il y avait des enseignants du primaire et secondaire, des fonctionnaires, des élèves, des étudiants, Tous présents pour des légalisations d'extrait d'acte de naissance, annonce de mariage, de naissance, etc. Avec les agents de la mairie, les entretiens se sont déroulés autour de midi avec certains qui ont bien voulu répondre à nos questions. Les entretiens se sont déroulés dans la grande salle d'attente de la mairie et hors de la mairie. Au total, nous avons interrogé 11 agents de la mairie et 23 usagers. Les entretiens se sont déroulés sur un mois et demi.

L'analyse des informations s'est faite autour de thèmes évocateurs tels que service public, ses débuts, sa gestion, les acteurs centraux, les pratiques et habitudes, les problèmes, les tentatives de solutions après les indépendances. Pendant la réduction des données, ont été retenus que le matériel significatif au regard du problème et l'objectif de la recherche.

## 2. RÉSULTATS

### 2.1 La question du service public et la corruption : de quoi s'agit-il dans cet article

Le « service public » est une notion qui présente plusieurs sens. Par exemple, dans le langage courant au sein de la francophonie, il désigne tantôt, l'organisme de production du service, tantôt une mission d'intérêt général (P. Bernier, 2008). Dans un second sens, le service public permet aux citoyens d'une nation de bénéficier d'un accès équitable à divers produits ou prestations, selon des conditions régies par la puissance publique. L'idée dans cette approche repose sur le postulat que la réalisation de certaines activités et la gestion de certains biens ou services échappent à l'application d'une logique marchande de recherche du profit (P. Bernier, 2008).

De ces deux approches du service public, c'est la seconde qui est retenue dans cette étude. Il s'agit donc d'une institution qui en principe échappe à l'application d'une logique marchande de recherche de profit. On postule que l'implantation et l'ancrage d'une institution, par exemple, une connaissance, un objet, une règle ou une valeur, etc. dans les habitudes et conduites des hommes, dans une société donnée, est le résultat d'un long processus qui implique plusieurs paramètres (C. Rivière, 2001). P. Bauby (2008) le démontre lorsqu'il se réfère au service public français et dans bien d'autres pays d'Europe. Le service public dans ces pays, dira-t-il, se s'est consolidé au fil de la construction de chaque Etat nation, dans leur histoire longue, en relation avec leurs traditions, leurs institutions et leur culture.

En Côte d'Ivoire, le processus d'institutionnalisation du service public a été tout autre à en croire la littérature abondante sur la question. Il s'est effectué dans un cadre de référence cognitive préexistante. De nombreux historiens, tels que C. A. Diop (2000), H. Deschamps (1969, 1974) et bien d'autres ont retracé la succession des empires, des royaumes, des organisations sociales et les systèmes institutionnels construits pour gérer les sociétés à l'époque précoloniale. L'une des explications de l'état ambigu du service public en Afrique francophone remonte dans les débuts de l'ancrage de cette forme d'organisation et de gestion du bien public. C'est en effet les fonctionnaires de l'administration coloniale qui ont mis en place les bases contemporaines du service public, mais aussi les héritiers des États de l'Afrique francophone. Cependant, au lieu de s'appuyer sur l'existant, c'est à l'introduction de nouvelles pratiques, de nouvelles formes de gestion du bien public qu'il est donné d'observer.

S'agissant de la corruption dans ce travail, il ne s'agit pas de la « grande corruption » qui relève d'un autre type d'enquêtes, policières ou journalistiques (G. Blundo et J.-P. O. De Sardan, 2001) mais de la « petite corruption ». Cette corruption, loin d'une définition juridique, regroupe toutes les pratiques illégales répandues dans l'administration publique car banalisée et généralisée. Il est question donc dans cette étude de la mairie d'Bobo où il se pratique la « petite corruption » véritablement accessible à nos méthodes de travail.

## **2.2. Les débuts du service public et rôles des agents coloniaux en période coloniale.**

Les informations recueillies dans la documentation administrative mettent en relief le caractère despotique<sup>1</sup> de la gestion du bien public. Les fonctionnaires européens, maillons essentiels dans la gouvernance du bien public cumulaient tout le pouvoir. Ils avaient le droit sans limite de ponction en hommes et en produits (travail forcé, contributions obligatoires, impôt, etc.). Les brimades et les humiliations étaient monnaie courante. Si la gouvernance du bien public règlementait les services publics dans la santé, l'éducation, les routes, etc., le paradoxe dans la fourniture de ces services mettait en évidence un écart grandissant entre les fonctionnaires européens et les populations locales. Ces derniers n'étaient pas traités comme des "usagers", mais plutôt comme des "sujets", ce qui était contraire aux principes du service public dans la métropole.

Cet écart de traitement des populations locales a édifié un fossé et une méfiance entre les usagers et les fonctionnaires européens. En Côte d'Ivoire, comme partout dans les pays de l'Afrique francophone, cet écart a été accentuée par les auxiliaires et commis locaux qui travaillaient dans l'administration coloniale. Ces employés locaux ont tout simplement copié les comportements et habitudes de leurs patrons européens. Comme on peut le voir, une barrière s'est d'abord installée entre fonctionnaires européens et populations locales et plus encore, entre les populations locales et les employés locaux qui d'ailleurs n'avaient pas le même statut.

Dans le comportement des employés locaux, il y avait l'affirmation de statut de privilégiés, de supériorité et l'affirmation de l'infériorité des autres, comme l'a mentionné J. P. O. De Sardan (2010). Selon les positions dans l'administration publique et par rapport aux populations locales, la génération de ces employés locaux s'est vue privilégiée du fait de leur statut social dans la société. Un nouveau statut social venait de naître aux côtés des statuts traditionnels. Si ces employés de l'administration coloniale n'existent plus, du moins dans l'appellation, ils ont été remplacés de nos jours par des agents nationaux.

### **2.2.1. Les rôles des commandants de cercles, auxiliaires et commis locaux dans la gestion**

En période coloniale, il y a eu l'introduction des chefs de canton que J. P. O. De Sardan (2007) a nommé « *chefferie administrative* ». Cette institution a eu un rôle majeur dans l'administration du service public en période coloniale. En effet, les chefs cantons étaient l'interface entre les colons et les populations locales. C'est par ces chefs que le despotisme colonial s'est enraciné. Qu'il s'agisse de la justice locale au premier degré, du recrutement des hommes pour les colons, pour le travail forcé, la collecte de l'impôt pour le compte les commandants de cercle, etc., ces chefs étaient au premier plan. Dans l'organigramme de l'administration publique on avait au sommet, le gouverneur,

---

<sup>1</sup> Cf. les formes d'exploitation coloniales développées par Olivier de Sardan, 1984. Cf. également Mahmood Mamdani, 1996, qui de son côté a fait une analyse de la bureaucratie coloniale à partir du despotisme.

au centre, les commandants de cercles et à la périphérie les chefs de canton, les auxiliaires et les commis administratifs.

Il faut noter que pendant l'époque coloniale, le monde rural n'a connu ni municipalités, ni mairies. Les Chefs de canton constituaient de fait le principal centre de pouvoir officiel. Cette institution cantonale créée de toute pièce s'est plus investit à satisfaire les colons que les populations locales. Elle s'est illustrée, dans la gestion du bien public aux côtés des fonctionnaires européens par des pratiques qui n'avaient rien à avoir avec celles de la bureaucratie officielle.

Dans leur gestion du bien public, il y avait, entres autres, la confusion de pouvoir, la corruption, le clientélisme, le népotisme, etc. Ces pratiques s'instituaient comme des règles légitimes et légales dans la gouvernance et la fourniture du service public. La chef canton, dans ses fonctions, bénéficiait d'une rémunération, qui d'ailleurs ne suffisait pas pour ses nombreuses charges : aumônes et cadeaux, entretien de ses émissaires, voyages et tournées, réception des visiteurs, etc. Il lui fallait sans cesse rétribuer, donner, distribuer. Le souci de maintenir et d'accroître son patrimoine personnel, son pouvoir et son prestige social allait de pair avec les nombreuses dépenses liées à ses fonctions dans la société (J. P. O. De Sardan, 2007).

Ces nouvelles pratiques apparues ont d'ailleurs été d'ailleurs qualifiées par J. P. O. De Sardan de cas typique de « patrimonialisme » (2007 : 116). Etant donné qu'il n'y avait pas de contre-pouvoir au pouvoir très élargi du chef canton, ses abus sur les populations ne faisaient que renforcer son pouvoir et son statut social. Ça été la porte ouverte à tous les arbitraires : droit de table parfois exigé, divers autres prélèvements en nature ou aide dans ses plantations. Grâce à la justice qu'il présidait dans sa localité, toutes ses pratiques alimentaient son coffret et ceux de ses hommes de main. Il avait le droit de convocation, d'amendes qu'il percevait directement ou indirectement. Il bénéficiait de commissions sur les dommages et intérêts. D'importantes sommes très souvent versées en sous-main pour se gagner la bienveillance du chef ou de ses conseillers avant un jugement, ou le remercier, après. La corruption qui gangrène l'administration publique et l'administration judiciaire en particulier, est fille de ces pratiques assez tolérées puisqu'elles étaient devenues de faite la norme sociale autrement dit les références cognitives.

L'analyse de l'implication du chef canton dans l'administration publique révèle deux nouveautés majeures en période coloniale. Premièrement, il y a eu émergence d'un nouvel organe (chef canton) méconnu des populations locales. Ce dernier avait au pouvoir qui surpassait de loin ceux des chefs traditionnels. Deuxièmement, il y a eu par la même occasion, l'émergence d'un nouveau statut social renforcé par la force politique, financière et juridique des nouveaux chefs cantons. C'est ce que les populations locales ont expérimentées et retenues avec toutes les humiliations et intimidations. C'est également celle manière d'administrer les hommes et la chose

publique qui est restée dans les consciences populaires et les mentalités, en somme dans les représentations sociales des populations locales.

On peut affirmer que les nouvelles pratiques occasionnées par les commandants de cercle, les chefs de canton, les auxiliaires et commis se sont transformées au fil du temps en une sous-culture aux côtés de la culture locale. De nos jours, cette sous-culture se traduit par la corruption, le clientélisme et toutes les pratiques associées héritées de la colonisation et amplifiées après les indépendances. Ce qui a changé, ce sont les acteurs et non les répertoires cognitifs qui persistent encore.

### **2.2.2 Le rôle de la chefferie cantonale**

L'une des caractéristiques de la bureaucratie coloniale était la sous-administration chronique et le décalage exagéré entre les normes introduites et les usages locaux d'une part et d'autre part, les normes et règles officielles. Faute d'une maîtrise de la culture locale, l'administration du service public en Côte d'Ivoire n'a pas tenu compte des codes et références cognitives des usages locaux, elle a plutôt favorisé l'usage des intermédiaires à savoir : les chefs cantons, les commis et supplétifs, les coursiers, hommes de mains ou de confiance. Ce choix s'est traduit par l'émergence de pratiques multiples entretenues par les fonctionnaires européens et commandants de cercle. L'origine des travers de l'administration publique en Côte d'Ivoire est liée au décalage entre procédures officielles et nouvelles normes introduites dans la gestion du bien public. Ce fut la porte ouverte à tous les abus au bénéfice non des usagers locaux mais des agents de l'administration publique.

Le modèle bureaucratique institué, en s'enracinant, s'est écartelé entre le formalisme procédural et les arrangements et pratiques nouvelles qui ne reposaient pas sur les principes locaux. C'est pourquoi ce modèle a contribué à l'élargissement du faussé qui existait déjà entre agent public et usagers locaux en renforçant les formes de petites corruptions, au profit, certes des intermédiaires, des commis et supplétifs, mais surtout aux chefs traditionnels et fonctionnaires européens. Ces arrangements, de fait, ont engendré le clientélisme bureaucratique qui se traduisait par des faveurs à l'égard des proches (parents) et à ceux qui mettaient la main dans la poche.

Les pratiques telles que la « commission », la « gratification », le « piston » et la « rétribution » se greffaient peu à peu à cette vaste corruption dans l'administration. Ces pratiques sont fille du modèle administratif qui régit les services publics en Côte d'Ivoire. Par exemple la « commission » désigne le fait qu'un fonctionnaire bénéficie d'une partie des gains illicites qu'il a fait obtenir à un usager par son intervention. Il s'agit pour l'usager de rétribuer l'intervention de l'agent qui lui a permis l'accès à un bénéfice. Cette forme de rétribution est différente à la « rétribution indue d'un service public » où le fonctionnaire fait payer le service public relevant de sa fonction. Dans ce cas, il vend le service qu'il est censé officiellement effectuer gratuitement. Le

« piston » aussi prend ses origines en période coloniale. C'est une autre pratique qui a renforcée les bases et mécanismes de la corruption dans l'administration générale. En effet, il s'agit d'une forme de favoritisme aux dépens de critères de compétence ou d'efficacité. Dans la pratiques, se sont le « piston », le « copinage », la « recommandation », etc. qui sont au cœur des pratiques et ceci, de façon routinière et généralisée.

### **2.3. Le maintien du service public à l'identique après les indépendances**

Pourquoi cet échec dans la gestion du service public donné que ce sont désormais les élites Ivoiriennes qui ont eu la charge de l'administration publique ? L'explication de l'échec se trouve, non seulement dans l'hégémonie économique, politique, intellectuelle et technologie de l'occident, mais aussi dans les choix opérés par les dirigeants. En effet, trois périodes présentés par S. M. Mouandjo (2010) nous servirons de repère pour analyser cet échec. Il s'agira des indépendances aux années 1980, de 1981-1995 et de 1995 à ce jour.

#### **2.3.1 La sauvegarde de l'héritage colonial après les indépendances**

Au lendemain des indépendances, l'administration du service public en Côte d'Ivoire était à l'image des celles des États de l'Afrique francophone en construction. Il n'y pas eu de changement notable. Le monde, pendant cette période était marquée par la bipolarisation du monde. D'un côté le bloc capitaliste et de l'autre le bloc communiste avec ce que cela a entraîné comme référence et attrait pour les futurs nouveaux États. La Côte d'Ivoire s'est alignée au bloc capitaliste. Il était plus aisé d'être dans ce bloc que dans le bloc communiste. Dans ce bloc, le service public qui a commencé à s'implanter au milieu des années 1950 était calqué sur le modèle occidental et non sur les références sémantiques et cognitives des populations ivoiriennes. C'est sur la base de ce modèle que les premiers dirigeants ont procédé progressivement au remplacement du personnel administratif colonial.

La caractéristique majeure de ce remplacement fut « l'indigénisation » du personnel sur le modèle hérité de l'époque coloniale. En effet, au lieu d'investir le champ culturel Ivoirien pour réorganiser le service public, les héritiers politiques ont plutôt sauvegarder l'héritage colonial sans toutefois se débarrasser des pratiques et arrangements non conformes aux procédures officielles. Ce choix fut marqué par la précipitation, l'impréparation et l'absence de vision à long terme. Par exemple, le remplacement du personnel colonial fut marqué par un recrutement des nationaux aux compétences souvent approximatives. Ce qui a eu pour conséquence la concentration des pouvoirs, la répression, la centralisation, l'amateurisme, le clientélisme, le favoritisme, le népotisme, la gabegie sans considération du rendement ou de résultats de l'administration publique (S. M. Mouandjo, 2010). Par exemple, les nominations aux postes de responsabilité, absolument objet de concours basé sur des compétences, ont été sujettes d'arrangements fondés sur le népotisme, le clientélisme, les considérations tribalo-ethniques et régionaliste qui desservent les plus méritants rendant de fait, les



services publics inefficaces au même titre que les entreprises parapubliques (A.K. Agbobli, 2008). Les solutions à cet état de fait n'ont pas été à la hauteur des attentes. Les nominations aux postes de responsabilité, absolument objet de concours basé sur des compétences, ont été sujettes d'arrangements fondés sur le népotisme, le clientélisme, les considérations tribalo-ethniques et régionaliste qui desservent les plus méritants rendant de fait, les services publics inefficaces au même titre que les entreprises parapubliques (A.K. Agbobli, 2008)

### **2.3.2. La crise économique des années 1981 et les plans d'ajustement structurel**

L'arrivée en grande Bretagne des conservateurs au pouvoir avec Margaret Thatcher et Ronald Reagan en 1981 à la maison blanche, a été l'époque caractérisée par des. L'administration y est clairement présentée comme un problème auquel il faut apporter des solutions. C'est aussi la période de la fin de la guerre froide et de la chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc communiste et la fin évidente des subventions dont bénéficiaient certains États en raison des accointances idéologiques. Cette période fut marquée par la libéralisation des économies, la libéralisation des taux d'intérêt, la libre circulation des marchandises et des capitaux.

En Côte d'Ivoire, cette période fut marquée par une crise économique à la fin des années 1980. Les recommandations des bailleurs de fonds pour résoudre la crise fut les plans d'ajustement structurel qui ont profondément asphyxier l'économie ivoirienne tournée vers l'exportation des produits de base qui eux aussi ont profondément subit les effets de la détérioration de leur cours sur les marchés mondiaux. Le contexte était aussi marqué par l'ère de la démocratisation et des conditionnalités imposées par les institutions internationales pour pouvoir bénéficier des aides financières. Tous ces facteurs cumulés ont eu pour conséquence une déstructuration de l'administration publique en Côte d'Ivoire. Les conséquences ont été l'amplification de la pauvreté, avec pour corollaire l'augmentation de la corruption, la fuite des compétences vers des domaines plus rentables et naturellement une régression considérable de la qualité du service public dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

## **2.4. Les tentatives de solutions : quel sens donné au service public**

Les tentatives pour un bon fonctionnement du service public ne sont pas encore à la hauteur des défis à relever. Il existe encore un dysfonctionnement dans la gestion du service public avec en toi de fond des pratiques qui n'ont rien à avoir avec les procédures d'une administration équitable.

### **2.4.1 Les tentatives de solutions**

A partir des années 1995, des réflexions, timides mais décisive, sur l'administration publique ont émergées parce que c'était la période de l'État développeur en opposition à l'État encadreur dès les indépendances jusqu'en 1980. On commence lentement mais sérieusement dans la plupart des

capitales africaines à s'interroger sur le sens à donner au service public et la question de la rentabilisation des administrations deviennent progressivement une priorité et une urgence des États. En Côte d'Ivoire, il a été question d'une véritable approche critique de l'administration. On note que des études ont été initiées contre la corruption, la réorganisation des services, la réduction des personnels dans certaines administrations dites pléthoriques, la limitation des gaspillages à travers la réduction du train de vie de l'Etat. Il a même été question d'associer le secteur privé dans la gestion de l'eau, de l'électricité, de l'éducation, etc. La réforme devient elle aussi progressivement un concept normal dans le vocabulaire des experts avec le concours des institutions internationales. Les notions telles que l'innovation, la modernisation, associées au rôle des nouvelles technologies dans le fonctionnement de l'administration et notamment dans le cadre de la simplification des procédures administratives rentrent de plus en plus dans le vocabulaire des experts en administration. C'est donc à des administrations de responsabilité que l'on a désormais affaire quoique celles-ci ne se traduisent pas forcément par des comportements individuellement responsables. La complexité de l'administration du service public reste toujours marquée par le formalisme procédural et les logiques clientélistes, les arrangements et bien d'autres travers qui persistent toujours.

#### **2.4.2 Les pratiques corruptibles partagées et entretenues**

Lorsqu'on a demandé à certains usagers et agents d'une mairie du District d'Abidjan, s'il y avait un accès équitable à diverses prestations, les réponses ne s'écartent vraiment pas des vieilles pratiques de l'époque coloniale. En effet, pour certains agents de l'administration, le service public semble être un lieu où l'agent a des privilèges, du pouvoir, de l'argent, du respect. Du côté des usagers, ce qui ressort des entretiens, c'est des mots tels que : c'est le système qui est comme ça, tu n'as pas le choix, tu es obligé de donner de l'argent si tu veux tes papiers le même jour, ils vont te faire attendre, si tu es dans la légalité, c'est au moins trois jours pour avoir les papiers, etc. Les propos ci-dessous illustrent les dires de quelques enquêtés. Par exemple, un agent administratif disait ceci :

Dans mon travail, ce qui me plaît, c'est qu'on te connaît. Moi je suis à l'établissement des extrait d'acte de naissance. Qu'il s'agisse d'une déclaration de naissance ou de nouvelles copies, je suis sollicité de partout, même quand je suis à la maison. Il y a des gens qui passent me voir chez moi pour leurs papiers. En plus de mon salaire je gagne aussi de l'argent avec les gens qui sont pressés. Ils sont toujours pressés, c'est eux qui proposent. C'est un bon travail, trop de privilège... (Agent de Mairie, juin, 2023)

Sur la question, un autre de la même mairie s'exprimait en ces termes :

Dans ce métier si tu veux être honnête, on te prend comme un vaurien, les usagers, en tout cas ceux qui te connaissent ne viennent pas vers toi. Ils vont chez d'autres agents qui facilitent leur demande. Quand c'est comme cela tu ne peux pas faire autrement, ce sont les usagers qui te donnent tout le pouvoir à cause de ton service (Agent de Mairie, juin, 2023).

Les pratiques en marge de l'accès équitable aux prestations publiques se perçoivent également dans les dires de certains usagers interrogés. Les propos ci-dessous résument leurs pensées dans la plupart des cas :

Dans la mairie ici, si tu veux le droit chemin pour tes papiers tu vas durer. Ils vont te faire attendre au point où tu te sens obligé de leur donner de l'argent en plus des droits de timbres. Si tu veux de nouvelles copies d'extrait, tu donnes 500 FCFA, ils prennent, tu donnes 1000 FCFA, ils prennent, cas c'est pour eux. En tout cas, en plus de cet argent, tu donnes aussi l'argent de timbre en fonction des copies demandées. Le même jour tu as tes papiers. Tu ne peux pas faire autrement sinon tu vas rester là. (Usager, juin, 2023)

si tu veux la légalité, tu vas durer ici, on te dit passe dans trois jours ou on te dit il y a manquement de papier. Si tu lui demande tu ne peux pas faire quelque chose, il te répond à toi de voire, je vais essayer. Cela veut dire de l'argent. On n'a pas le choix, c'est le système qui est comme ça (Usager, juin, 2023)

Ces propos révèlent qu'en Côte d'Ivoire le service public est loin d'une mission d'intérêt général encore moins un lieu d'accès équitable à diverses prestations selon les conditions régies par la puissance publique. Ces différents propos traduisent ce qui attend la plupart des usagers lorsqu'ils sollicitent les prestations des agents administratifs. Que ce soit dans les mairies ou dans d'autres services publics tels que du pays, c'est le même réflexe qui conditionne beaucoup d'usagers et agents administratifs dans les sous-préfectures, la justice, les concours de la fonction publique, l'orientation des élèves et étudiants, etc. On entend souvent ceci : connais-tu quelqu'un là-bas ? cela pour dire si tu à de l'argent ou si tu connais quelqu'un de fiable qui peut te recommander. Ces pratiques et habitudes s'apparente à une référence cognitive dans l'administration publique en Côte d'Ivoire.

### **3. Discussion**

Nos résultats se rapprochent des résultats de certains auteurs qui ont plus ou moins travaillé sur la corruption dans l'administration publique en Afrique francophone. Notre question de recherche était centrée sur les déterminants sociaux à l'origine de la corruption dans l'administration publique. Au terme de l'étude, on note trois éléments essentiels qui explique la corruption et la recherche de profit personnel. Il s'agit des débuts du service public en Afrique francophone et les pratiques associées, les tentatives de solution pour améliorer son fonctionnement et enfin, les pratiques et habitudes partagées et entretenues en dehors des procédures officielles

S'agissant des débuts du service public en Afrique francophone, nos résultats coïncident avec ceux de J.P.O. De Sardan (1984). Ce dernier en effet, a mis en relief l'identité des acteurs et le caractère despotique de l'administration en période coloniale. Ce despotisme se caractérisait par l'exploitation des populations locales par les commandants de cercle et les auxiliaires (chefs cantons et commis) qui cumulaient tout le pouvoir. M. Mamdani (1998) ne dit pas le contraire, lorsqu'on se réfère à son analyse de la bureaucratie coloniale où il mentionne le pouvoir écrasant des commandants de cercle sur les populations locales. Il en va de même des résultats de S. M. Mouandjo (2010) car il est mentionné dans ses travaux que cette façon d'administrer le service public a également laissé la place à la concentration des pouvoirs dans les mains des trois acteurs clés que sont le commandant de cercle et les auxiliaires (chefs cantons et commis). Le constat qu'il fait est que la gouvernance s'exprimait à travers la répression, la centralisation, l'amateurisme, le clientélisme, le favoritisme, le népotisme, la gabegie sans considération du rendement ou de résultats de l'administration publique.

Pour ce qui est des habitudes et pratiques partagées et entretenues en dehors des procédures officielles, les résultats de notre recherche s'approchent de ceux des auteurs ayant travaillé sur la question. Sur ce point, on peut citer G. Blundo et J.-P. O. De Sardan (2001) ; N. Bako-Arifari (2001) ; M. T. Alou (2001) et G. Blundo (2001).

Les enquêtes menées par G. Blundo et J.-P. O. De Sardan (2001) dans trois pays de l'Afrique francophone (Bénin, Niger et Sénégal) et dans différents secteurs (douanes et transports, justice, santé, ect.) montrent une convergence tant dans les dysfonctionnements administratifs que dans les diverses pratiques corruptives dans ces trois pays. Il est révélé, par ailleurs, par ces auteurs que le contexte historique, économique et politique, se présente comme facteur déterminant, en tout cas la toile de fond de la corruption dans ces pays. Ces résultats cadrent avec les nôtres, ils mettent la lumière sur les déterminants sociaux de la corruption dans le cas de la mairie d'Bobo.

L'un de nos résultats était les tentatives de solution de l'administration publique et l'échec dans la rupture du fait du dysfonctionnement et la corruption qui se développait. Sur ce point, N. Bako-Arifari (2001) a aussi mis l'accent sur ce problème dans le cas du Bénin où il a mentionné que l'État est presque condamné à avaliser la situation en laissant son port fonctionner comme un espace d'autorégulation autonome. Il a même assimilé le port du Bénin à un État d'illégalité dans l'État légal où cet espace produit ses propres normes parallèles et de substitution aux normes officielles. Dans l'étude de M. T. Alou (2001) sur la justice au Niger, on observe comme dans notre cas, les acteurs à l'origine de l'implantation d'autres règles de fonctionnement en marge des règles officielles. En effet, on note dans l'étude M. T. Alou que la propension des acteurs sociaux qui animent et entourent l'administration judiciaire manipulent les règles à des fins personnelles. Les causes de cette situation étant l'inefficacité du dispositif institutionnel face à certaines situations répréhensibles, la politisation croissante des juges et leur forte insertion dans les réseaux sociaux d'interconnaissance les plus divers qui rendent illusoire toute prévalence de normes impersonnelles. L'un des résultats de nos travaux était le fait de faire attendre un usager volontairement ce qui entraînait la corruption. Sur ce point, G. Blundo (2001) le démontre fort bien dans son étude sur les dessous-de-table dans le cas des passations des marchés publics locaux au Sénégal. En effet, il est arrivé à la conclusion que la forme la plus « civilisée » et la plus stabilisée de la corruption était enracinée dans les transactions des marchés. On relève dans ses résultats qu'on est loin de l'exercice de la contrainte et de la déshumanisation qui caractérisent les relations entre agents publics et usagers dans la douane et la justice.

## **Conclusion**

L'objectif de l'article était d'analyser les déterminants sociaux de la corruption au détriment de l'accès équitable à des prestations selon les conditions régies par la puissance publique en Côte d'Ivoire. Sur la base d'une grille de lecture de document administratifs et des entretiens semi-directifs

effectués avec quelques usagers et agents administratifs, l'analyse des informations a permis de mettre en évidence les facteurs à l'origine de la corruption. Au nombre de ces facteurs, les rôles joués par les commandants de cercle, les chefs de canton, les auxiliaires et commis locaux dans l'administration du service public en période coloniale. Leurs pratiques ont engendré un écart, non seulement, entre les commandants de cercles et les populations locales, mais aussi entre chef de canton, les auxiliaire, les commis locaux et les populations. De nouveaux statuts de fait et de nouvelles pratiques et normes méconnus des populations locales étaient introduits dans l'administration du service public. Chez les employés locaux de l'époque coloniale, il y avait l'affirmation de statut de privilégiés, de supériorité et l'affirmation de l'infériorité des autres. Cette stratification des populations locales à entraîner des abus de tout ordre et la méfiance des populations vis-à-vis de l'administration.

A ces facteurs, il faut ajouter ceux après l'indépendance du pays. En effet, le service public en dépit de la corruption généralisée a été maintenu en état. Même le remplacement des employés coloniaux par des nationaux n'a pu enrayer les pratiques de corruption, de recherche de gains illicites, la rétribution etc. car il ne reposait pas sur des compétences, mais sur le clientélisme, le favoritisme, le népotisme, la gabegie sans considération du rendement ou de résultats des choix.

La combinaison de ces facteurs explique les logiques marchandes de recherche de profit et les perceptions contradictoires que les ivoiriens ont de la mission du service public. Après tout, c'est ce qu'ils ont retenu du service public. Pour certains, l'administration publique est un lieu où on peut avoir des privilèges, le pouvoir, l'argent, le respect, etc. Pour d'autres, c'est un moyen de se construire socialement et d'être un homme respecté dans la société. Telles sont les pratiques qui se manifestent qui d'ailleurs sont loin d'un accès équitable aux prestations selon les conditions régies par la puissance publique.

### Références bibliographiques

**AGBOBLI Atsutsè Kokouvi**, 2008, « Quel État en Afrique face aux nouveaux enjeux géopolitiques ? dans Afrique et Europe : néocolonialisme ou partenariat ? », *Actes du colloque de la Fondation Gabriel Péri*

**BASQUE Josiane**, 2004, « Transfert d'apprentissage : qu'en disent les « contextualistes »? », Dans A. Presseau et M. Frenay (dir.), *Le transfert des apprentissages : Comprendre pour mieux intervenir*, SainteFoy, Canada: Presses de l'Université Laval, pp. 49-76.

**BAUBY Pierre**, 2008, « L'eupéanisation des services publics », *Le service public et la mondialisation (Revue d'analyse comparée en administration publique)*, Vol. 14 n° 1 hiver 2007-2008), pp. 11-22

**BAUBY Pierre**, 2008, « L'eupéanisation des services publics », *Revue d'analyse comparée en administration publique*, Vol. 14 n° 1 hiver 2007-2008, pp.11-22

**BERNIER Pierre**, 2007, « Rappel utile de quelques fondamentaux sur les services publics à l'heure de la remise en cause », *Revue d'analyse comparée en administration publique*, Vol. 14 n° 1 hiver 2007-2008, pp.1-9

**BRASSAC Christian**, 2010, « La cognition comme produit de l'interaction sociale. Un point de vue pragmatiste », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°53-54, 1-2. Philosophie, Technologie et Cognition. pp. 311-329.

**BRASSAC Christian, FIXMER Pierre**, 2004, « La décision collective comme processus de construction de sens », *Psychologie sociale appliquée. Emploi, travail, ressources humaines*, In Press, pp.111-118, 2004. fhalshs-00140675

**CAMERON Robert**, 2010, « L'administration publique en Afrique. Introduction », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 76/4, pp.637- 643

**COLLOQUE SOUS-REGIONAL**, 2010, L'Etat et le service public en Afrique de l'ouest, Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP, 24 Novembre), Côte d'Ivoire

**DARBON Dominique**, 2008, « Réformer un inexistant désiré ou supprimer un inopportun incontournable? Le service public confronté à l'État et aux sociétés projetées en Afrique », 2008, pp.98-112

**DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali), chefs, guerriers, esclaves, paysans (histoire, culture, société)*, Nubia, Paris, Karthala, 1984

**DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 2007, *Etat et Corruption en Afrique: Une Anthropologie Comparative des Relations entre Fonctionnaires et Usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Edition Karthala

**DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 2009, « Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest », *Working Paper* No. 4

**DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 2017, *De la corruption aux normes pratiques, Une socio-anthropologie des écarts*, Paris Edition Karthala

**DESCHAMPS Hubert**, 1969, *L'Afrique noire précoloniale, Que sais-je, le point des connaissances actuelles, deuxième édition mise à jour*, N° 241, Paris, Universitaire de France

**DIOP Cheick Anta**, 1967, *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?* Paris, Présence Africaine, 1967

**DIOP Cheick Anta**, 2000, *L'Afrique noire précoloniale. Étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire de l'Antiquité à la formation des États modernes*, Paris, Présence Africaine

**FIRODE Alain**, 2016, « Culture et formation de l'esprit chez K. Popper et J.S. Bruner », *Recherches en éducation* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 01 janvier, consulté le 05 novembre 2022

**FORGET Marie-Hélène**, 2013, « Le développement des méthodes de verbalisation de l'action : un apport certain à la recherche qualitative », *La reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifiques*, Volume 32, numéro 1 2013, pp.57-80

**GIORGIO Blundo et DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 2001, « La corruption quotidienne en Afrique de l'ouest », *Politique Africaine : la corruption au quotidien*, n° 83, pp.6-37

**GIORGIO Blundo**, 2001, « Dessus-de-table », la corruption quotidienne dans la passation des marchés publics locaux au Sénégal », *Politique africaine : la corruption au quotidien*, n° 83, pp.82-97

**JREISAT Jamil**, 2010, « L'administration publique comparée et l'Afrique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 76 | 4, p. 645-664

**KI-ZERBO Joseph**, 1974, « Histoire de l'Afrique noire. D'hier à demain », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 61, n°222, 1er trimestre, pp. 158-159.

**MAMDANI Mahmood**, 1996, *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Editions KARTHALA

**MAHAMAN Tidjani Alou**, 2001, « La justice au plus offrant. Les infortunes du système judiciaire en Afrique de l'ouest (autour du cas du Niger) », *Politique Africaine : la corruption au quotidien*, n° 83, pp. 59-82

**MOUANDJO Stéphane Monney**, 2010, *La démocratie au sud et les organisations internationales : Analyse comparée des missions d'observation des élections des pays membres de l'organisation internationale de la francophonie*, Thèse de doctorat en droit public nouveau régime, Université de Reims, Faculté de Droit et Science Politique

**NASSIROU Bako-Arifari**, 2001, « La corruption au port de Cotonou: douaniers et intermédiaires », *Politique Africaine : la corruption au quotidien*, n° 83, pp.38-58

**RIVIERE Claude**, 2001, « Jean-Marie Seca, *Les représentations sociales*, coll. « Cursus », In: *Raison présente*, n°140, 4e trimestre 2001. Femmes et sociétés à l'aube du XXIe siècle. pp. 138-140.

---

**Bi Zou Ambroise ZAMBLE** est Maître de Conférences de Sociologie de la famille et de l'éducation. Il est membre de l'équipe de recherche : Politiques Educatives, Formation et Innovation Technologique (DEFI – PEFIT) de l'Ecole Doctorale Société, Communication, Arts, Lettres et Langues (SCALL) de ladite université. Il est aussi Responsable de l'axe de recherche : Dynamique sociale, genre, économie, crise du lien social, famille et éducation dans le Laboratoire des Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaines (LERISSH). Il concentre ses recherches sur la famille, l'éducation, le lien social, la culture et institutions éducationnelle en milieu rural.

**Bi Zou Ambroise ZAMBLE**  
Institut d'Ethnosociologie (IES)  
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)  
BP V 34 Abidjan 01 (IES/SHS/UFHB)  
[bizouambroisezamble@gmail.com](mailto:bizouambroisezamble@gmail.com)